

DÉLIBÉRATION n° 2022/110 Bis
(Annule et remplace la délibération n° 2022/110)

L'an deux mille vingt-deux et le 13 septembre 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 07 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Marie-France RUFFAT à Jacqueline ALFONZO, Ingrid ROUZAUD à Frédéric SIBOUT, Maurine FOSSAT à Jean-Marie DA BENTA, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Françoise PIQUE, Cindy SIBE, Isabelle ORTE et Rony BARTHE

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Gestion des Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de pourvoir aux besoins des services et pour prendre en compte les modifications apportées dans les postes, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

TITULAIRES

Filière Technique

Grade : Technicien principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	2	2
Au 01/12/2022	3	3

Grade : Technicien principal de 2^{ème} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	4	4
Au 01/12/2022	4	4

Grade : Technicien

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	3	3
Au 01/12/2022	3	2

Grade : Agent de Maitrise principal

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	10	9
Au 01/10/2022	10	10

Grade : Agent de Maitrise

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	11	11
Au 01/10/2022	11	10

Grade : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	22	22 (Dont 1 à TNC)
Au 01/10/2022	20	20 (Dont 1 à TNC)

Grade : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	14	14 (Dont 1 à TNC)
Au 01/10/2022	13	13 (Dont 1 à TNC)

Grade : Adjoint technique

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	16	16
Au 01/06/2022	17	17
Au 01/10/2022	17	16
Au 01/11/2022	17	17

TITULAIRES**Filière Administrative****Grade : Attaché principal**

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	1	1
Au 01/07/2022	1	0
Au 01/10/2022	1	1

Grade : Attaché

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	3	2
Au 13/01/2022	3	3
Au 01/10/2022	3	2

Grade : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	9	9
Au 01/10/2022	11	11

Grade : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	11	10 (Dont 1 TNC)
Au 01/02/2022	11	11 (Dont 1 TNC)
Au 01/10/2022	9	9 (Dont 1 TNC)

Grade : Adjoint administratif

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2022	8	8
Au 01/06/2022	9	9
Au 01/10/2022	9	8
Au 01/11/2022	9	9

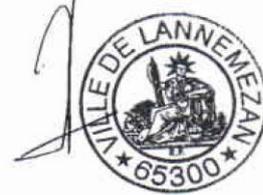
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

➤ d'accepter la modification du tableau des effectifs.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 21 septembre 2022